

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
31 mars 2026

Délibération n° 17/2026

Portant sur la désignation des délégués au Syndicat
VIENNE BRIANCE GORRE

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 31 mars 2026 à 20h, selon convocation en date du 26 mars 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Adrien COUSSY étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLANT – Anne Louise LAURENT – Édith LÉGER - Marie LINET – Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune adhère au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Vienne Briance Gorre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 4.2.1 des statuts du Syndicat Vienne Briance Gorre indiquant la composition du Comité Syndical et le nombre de délégués,
Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants,

Monsieur le Maire propose de désigner :

En qualité de délégués titulaires :

- M. Jacques FAURIOT

- M. Régis de SOLMS

En qualité de délégués suppléants :

- M. Adrien COUSSY

- M. Kévin NYLAND

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 087-218709202-20260409-DEL_1726-DE

Après en avoir délibéré et après un vote, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cette proposition.

Fait à MARVAL, le 09 avril 2026

Adrien COUSSY
Secrétaire de séance



Régis de SOLMS,
Maire

